Bulletin Municipal 2011

Luitré

Créer, embellir, décorer, colorer...

Les Luitréens font parler LES FLEURS

Belle et heureuse année 2011

La municipalité vous donne rendez-vous à la salle des sports le samedi 8 janvier, à 11 heures, pour la cérémonie des vœux.

Sommaire

Editorial
Page 3
Communication
Pages 4-5
Jeunes
Pages 6-7
Officiel
Pages 8 à 12
Dossier
Pages 13 à 16
Histoire
Page 17
Associations
Pages 18 à 23
Enseignement
Pages 24-25
Petits échos
Page 26-27
Hier et aujourd'hui
Page 28

MAIRIE
14, rue de Normandie - 35133 LUITRE
Téléphone : 02 99 97 91 26
Télécopie : 02 99 97 95 88
E.mail : mairie.luitre@wanadoo.fr
Site Internet : http://www.luitre.fr/

Jours et heures d'ouverture

Lundi : ..... 14 h à 17 h
Mardi et Jeudi : ..... 8 h à 12 h
Mercredi et Vendredi : ..... 8 h à 12 h
..... 13 h 30 à 17 h
Samedi : ..... 9 h à 12 h

La réalisation de ce journal municipal a été avalisée par les élus suite à la proposition de la commission municipale "Information" constituée de Monique Galodé, Jean-Claude Angenard, Gilbert Morel, Nelly Tondoux, Carole Rernard, Guillaume Chesneau et Jean-Luc Pivette.
Directeur de la publication : Michel Balluais, maire de Luitré.
Rédaction, remise en forme, conception : Chantal Lavergne, l'Ecrit Communique : 06 07 98 59 54 - chantal.lavergne0305@orange.fr - lecritcommunique.com
Finalisation de maquette et impression : Imprimerie Labbé, Lécousse : 02 99 94 25 26.
Ce journal est diffusé à 700 exemplaires et distribué gratuitement aux foyers Luitréens. Dépôt légal numéro 749.

L'ÉDITO DU MAIRE

LUITRÉ S'AMÉNAGE, S'EMBELLIT, SE SÉCURISE

Nos rituels annuels, avec notre merveilleux Noël et avec le compteur temps du nouvel an, jalonnent nos vies. Le passage à l'an 2000 a été l'occasion, dans le monde, d'exprimer une grande espérance.

Les premières années de ce XXIe siècle se sont écoulées. Des changements profonds se sont opérés. Nos moyens d'accès à la communication, à l'information ont muté avec des conséquences individuelles. Chaque Luitréen a su s'adapter à ces nouvelles technologies. En matière de *Haut Débit* (Internet) quelques zones sont moins bien couvertes. Elles vont l'être mieux, grâce à des solutions techniques telles le *Wimax* ou le satellite.

Le déploiement de ces nouveaux modes de communication donne naissance à des territoires virtuels qui ignorent les distances et met le monde à portée de main de chacun. Simultanément, on assiste au renouveau du concept de territoire pour mieux répondre à nos besoins (communes nouvelles, bassins de vie, communautés de communes, etc.). C'est ainsi que nous partageons un *"bassin de vie"* avec les Dompierrais et les Cellois.

Nous avons su créer de nouvelles solidarités locales dans les domaines scolaire, sportif, culturel, religieux, social et médical. La salle de sports en cours d'achèvement en est l'emblématique symbole. Elle sera à la disposition des associations à compter de la mi-janvier 2011.

Simultanément,

Luitré s'aménage :

- pour faciliter la vie de chacun dans ses déplacements avec des voies de circulation et des chemins piétonniers ;
- pour le bien-être de ses habitants avec les équipements sportifs.

Luitré s'embellit :

- pour nous offrir un cadre de vie agréable, avec des efforts particuliers en faveur du fleurissement, mais aussi par la mise en place de mobilier urbain (bancs, jeux…).

Luitré se sécurise :

- pour permettre à chacun de vivre ensemble sereinement, avec des aménagements aux abords de l'école, dans la zone industrielle du Clairay, avec, aussi, la mise aux normes des bâtiments communaux. Ce sont des travaux peu visibles mais coûteux.

Luitré protège son environnement

Depuis quelques décennies, nous avons pris conscience de la dimension écologique.

L'air en est le premier symbole associé à l'eau ; ils sont les principaux éléments nutritifs du règne végétal et animal. Nos comportements ont changé.

La consommation d'énergie communale fait l'objet d'une étude avec l'association le Pays de Fougères. Nous avons déjà agi en remplaçant des ampoules, en limitant des amplitudes de chauffage, en isolant certains bâtiments.

La consommation de désherbant et de pesticides est supprimée sur les sols étanches, et très limitée sur les sols filtrants ; nous réfléchissons à l'arrêt de leur utilisation pour préserver la qualité des eaux.

A la demande du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon, le recensement des zones humides a été réalisé et soumis aux observations. Leur préservation s'inscrit comme moyen de maintien de la qualité de l'eau. Cet inventaire ne doit pas réduire les surfaces cultivées.

En quelques années, des dimensions nouvelles impriment notre quotidien - *la communication, l'écologie* - tout en restant profondément dépendant de la consommation élémentaire. D'ailleurs, les besoins mondiaux vont doubler.

Aussi, dans ce contexte, nous devons créer les conditions d'une vie plus heureuse en étant plus sobre et plus serein.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2011.

Pour l'équipe municipale,
Michel BALLUAIS, *Maire de Luitré.*

ACTUALITÉ

Communication

Illuminations
Des éclats de fêtes pour nous tous !

Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion d'illuminer les rues et les quartiers. Dans un souci d'économie, la commune a décidé d'acheter des fils lumières pour les nouvelles guirlandes acquises en 2009, ce qui a considérablement diminué le coût de consommation de ces lampes : 3 € au lieu de 150 pour neuf guirlandes de Noël et par mois d'éclairage. Cette image illustre Luitré en fête.

Forum des associations :
la médaille de la commune à trois Luitréens

Le forum des associations a eu lieu cette année le samedi 18 septembre dans la salle de sports et a rassemblé 21 associations qui ont présenté leurs activités et procédé aux inscriptions pour la saison 2010-2011.

A cette occasion, la commune a récompensé trois bénévoles pour leur travail accompli au sein des associations en leur offrant la médaille communale.

Merci encore à Clément Roger (Club de Basket), Noël Piron (Club des Loisirs) et Francis Josse (Indépendante Sportive et Culturelle) pour leur investissement et leur dévouement !

Hommage : merci Monsieur Hubert !

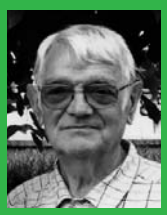

Il a été secrétaire de mairie de 1951 à 1984.

Né à Luitré et issu d'une fratrie de 13 enfants, vous étiez connu de la plupart des Luitréens.
C'est en 1951 que vous commencez votre carrière de secrétaire de mairie. Pendant 33 ans, vous avez travaillé aux côtés de Monsieur Gaston du Plessis de Grenedan (maire de 1953 à 1970) puis de Monsieur René Brault (maire de 1970 à 1995) en ayant à cœur de servir l'intérêt général.

Avec les élus, vous avez œuvré au développement de notre commune et assuré le suivi de très nombreux dossiers avec une réelle compétence : implantation d'entreprises, création de lotissements, réalisation d'équipements sportifs, aménagement d'une pharmacie, d'un cabinet de soins…

Tout au long de votre carrière, Monsieur Hubert, vous n'avez eu de cesse de mettre vos qualités professionnelles et humaines au service de notre commune et du service public.

Votre dévouement ne se limitait pas à votre activité professionnelle ; installé dans notre commune, avec votre famille, vous avez multiplié les formes d'engagement : animateur de la chorale paroissiale pendant 35 ans, activités de secrétariat au sein de diverses associations, etc.

Monsieur Hubert, soyez remercié pour le travail important que vous avez accompli. Votre gentillesse et votre disponibilité resteront gravées dans le cœur des Luitréens.

Que son épouse et ses enfants trouvent dans ces quelques lignes l'expression de notre profonde reconnaissance.

8 février prochain : un débat d'intérêt !

« Comprendre les nouveaux médias : Internet, réseaux sociaux, Facebook, blogs… » ce seront les thèmes abordés lors d'une soirée débat organisée par Mutualité Sociale Agricole. Elle aura lieu le mardi 8 février à 20 h à la Maison familiale rurale de Fougères et sera animée par Frédéric Gueit, responsable informaticien. Qu'est-ce qu'Internet ? Les réseaux sociaux ? Quels sont les dangers ? Autant de questions qui trouveront réponse lors de cette conférence. Entrée gratuite et ouverte à tous

TÉLÉTHON : 754 € pour la bonne cause

Les conditions atmosphériques ont perturbé le déroulement des activités prévues. Merci aux bénévoles et aux participants qui ont bravé le mauvais temps.

S.M.I.C.T.O.M. : *trois questions aux ambassadeurs du tri*

En quoi consiste votre mission d'ambassadeur du tri et de la prévention ? Aller à la rencontre des habitants, en porte-à-porte, pour leur apporter des sacs jaunes, leur fournir des informations sur la prévention des déchets et faire le point sur leurs habitudes de tri. Nous pouvons aussi intervenir plus ponctuellement pour accompagner des organisateurs de manifestations locales dans la gestion de leurs déchets.

Concrètement, la prévention des déchets ? Il faut réduire le volume de nos poubelles et donc produire le moins de déchets possible. Plusieurs méthodes sont possibles : choisir des produits peu emballés, réparer des objets cassés, acheter du durable plutôt que du jetable, donner des vêtements ou des meubles au lieu de les jeter…

Le compostage permet-il de réduire nos déchets ? Oui le compostage fait partie des actions de prévention. C'est simple à réaliser chez soi et cela permet de réduire le contenu de nos poubelles de 30 %. Si vous avez des questions par rapport à cette technique, faites-nous en part lorsque nous venons vous voir, nous pourrons vous conseiller.

SMICTOM du Pays de Fougères :
02 99 94 34 58
http://www.smictom-fougeres.fr/

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie :
lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9 h à12 h et14 h à18 h ;
vendredi et samedi : 8 h 30 12 h ; de 14 h à18 h

Un site pour le Smictom

Le Smictom vient de se doter d'un nouvel outil : un site Internet qui répond à plusieurs attentes : mettre à disposition des usagers les informations pratiques sur la collecte, faire le point sur les consignes de tri, promouvoir des actions de prévention de la production de déchets et apporter des informations générales sur la structure.

LES PETITS

Jeunesse

Espace Jeux Rencontres
Bouille de Fripouille

pour les petits

Bouille de Fripouille est géré par l'association «Familles rurales».

Pour qui ?

Les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Pour quoi ?

Espace de jeux et de rencontres animé par Marie.

Où ?

A l'Accueil de Loisirs,
7 rue du Vendelais à Luitré.

Quand ?

Toutes les semaines : le jeudi de 9 h à 11 h.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Des jeux et toutes sortes d'activités : motricité, chansons, plein air, temps de paroles, goûters, contes (en lien avec la médiathèque

Participation : 30 €/année.

Cotisation : 20,43 € pour la carte adhérent Familles Rurales.

Renseignements : Marie Alzi, au 02 99 97 98 56 ou cl.luitre@hotmail.fr
Facebook : accueildeloisirsluitré

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert le mercredi *et pendant les vacances*

Le Centre de Loisirs, c'est organiser ses vacances scolaires ou ses mercredis en choisissant ses activités selon ses envies et ses besoins, découvrir de nouveaux copains, de nouveaux jeux, de nouveaux lieux, partager des expériences originales et enrichissantes, prendre le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres.

Le centre de loisirs permet un temps de loisirs adaptés aux besoins individuels de chaque enfant en participant à leur épanouissement individuel. **Comment ça marche ?**

Pour qui ? pour les enfants âgés, de 3 ans (dès scolarisation) à 14 ans.

Où ? à l'Accueil de Loisirs.

Quand ? du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires et tous les mercredis hors vacances. Fermeture du centre les jours fériés.

Horaires : de 7 h à 18 h 30. Accueil de 7 h à 9 h 15 de 12 h à 14 h et de 17 h 15 à 18 h 30.

Comment ? A la journée avec ou sans le déjeuner, à la demi-journée avec ou sans le déjeuner.

Tarifs : paiement à la réservation selon le quotient familial et la commune de provenance. 20,43 € de cotisation pour la carte adhérent Familles Rurales (obligatoire).

Qui contacter ? Marie Alzi - 7, rue du Vendelais au 02 99 97 98 56 cl.luitre@hotmail.fr

Permanences : mardi de 8 h 30 à 16 h, mercredi toute la journée, jeudi de 11 h à 18 h.

Votre enfant a le choix de participer aux activités proposées par l'équipe d'animation : peinture, danse, activités manuelles, cuisine, boum, musique, jeux extérieurs, activités sportives, grands jeux, multimédia... de jouer dans des espaces aménagés: dînette, bibliothèque, voitures, coloriages, kaplas, jeux de société, etc.

Quels temps fort ?
Sortie piscine, veillée, nuit découverte, soirée parents-enfants, multimédia, rallye dans la commune… Et l'été : sortie au Saut Roland, mini-séjours, etc.

2009-2010 en chiffres…
272 enfants inscrits représentant 185 familles venues de 18 communes.

Argent de poche ? *Oui, ils ont travaillé pour !*

Belle idée que celle de la municipalité qui a décidé de proposer aux jeunes Luitréens âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des travaux simples dans la commune.

13 adolescents de la commune ont ainsi accepté de travailler pour la commune pendant les vacances d'été et de la Toussaint. 73 chantiers ont ainsi été réalisés : peintures de la main courante et des buts du terrain de foot, nettoyage des vitres, sarclage des mauvaises herbes, aide au centre de loisirs, etc.

Le coût pour la commune : 1 095 €

Les élus soulignent l'aspect éducatif de ce dispositif qui permet aux jeunes de s'immerger dans le monde du travail, de les sensibiliser au respect des espaces publics, de créer des liens avec les agents communaux et également les élus.

Pourquoi pas toi ?

Devant le succès rencontré, les élus ont décidé la poursuite de ce dispositif. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 18 ans.
Tu es intéressé ?
N'hésite pas à te faire connaître auprès de Florent Boyère au 02 99 97 91 26.

L'opération "Sac à dos"

Il suffisait seulement d'être âgé de 16 à 22 ans… Alors, ils ont profité de l'aide financière apportée dans le cadre du dispositif « Sac à dos ». Cette opération a permis à un groupe de cinq jeunes de la commune de partir en vacances. Trois sacs à dos ont été offerts, contenant quelques objets très utiles au camping : un duvet, un sac de voyage et quelques « indispensables ». De plus, les jeunes ont bénéficié de trois chèques vacances d'une valeur de 150 euros chacun. Nous avions prévu de rencontrer deux de ces jeunes qui sont gentiment venus au rendez-vous… Hélas, la neige a entraîné quelques désagréments et la rencontre n'a pu avoir lieu.

Office cantonal des sports

L'office cantonal d'animations sportives (OCAS) a été créé par Michel Balluais en 1996. Il en a assuré la présidence jusqu'en 2004. C'est André Renaud qui lui a succédé jusqu'au 8 septembre, date de son décès. Nous voudrions, par ces quelques mots, lui témoigner notre reconnaissance pour le travail accompli au sein de cette association et adresser à sa famille toute notre sympathie.

Son successeur sera Stéphane Idlas, adjoint au maire de Beaucé, qui bénéficie d'une expérience de 14 ans au sein de l'OCAS.

LES PETITS Équipements

HABITER à Luitré :

Le lotissement des Rochers 3 :

49,26 € T.T.C. le m²

La réforme de la T.V.A. immobilière s'applique depuis le 11 mars 2010. Elle a des incidences sur l'opération de lotissement Les Rochers 3.

Désormais, les futurs propriétaires auront à acquitter des droits de mutation au taux de 5,09 %.

Lors du conseil municipal du 9 novembre, celui-ci prend acte de la modification fiscale sur les lots à bâtir qui sont désormais soumis aux droits de mutation..

Le prix hors taxes est donc maintenu à 40,13 € le mètre carré. Cependant le prix pour l'acquéreur, avant la réforme, qui était de 48 € TTC passe à 49,26 € (droits de mutation inclus).

P.L.U. une révision

Le Plan local d'urbanisme actuel a été approuvé le 12 janvier 2006. Depuis lors, des modifications (changement ou arrêt d'activité, d'affectation du bâti…) sont intervenues qu'il conviendrait de signaler en mairie. Celles-ci seront communiquées à la commission municipale chargée de ce dossier.

Cette commission est constituée du Maire et des élus suivants : Mesdames Galodé, Chevallier, Tondoux, Salmon et Messieurs Morel, Taligot, Angenard, Béchu, Duclos, Paris.

Espace habitable Les Rochers 3 :

les lots vendus et les lots disponibles

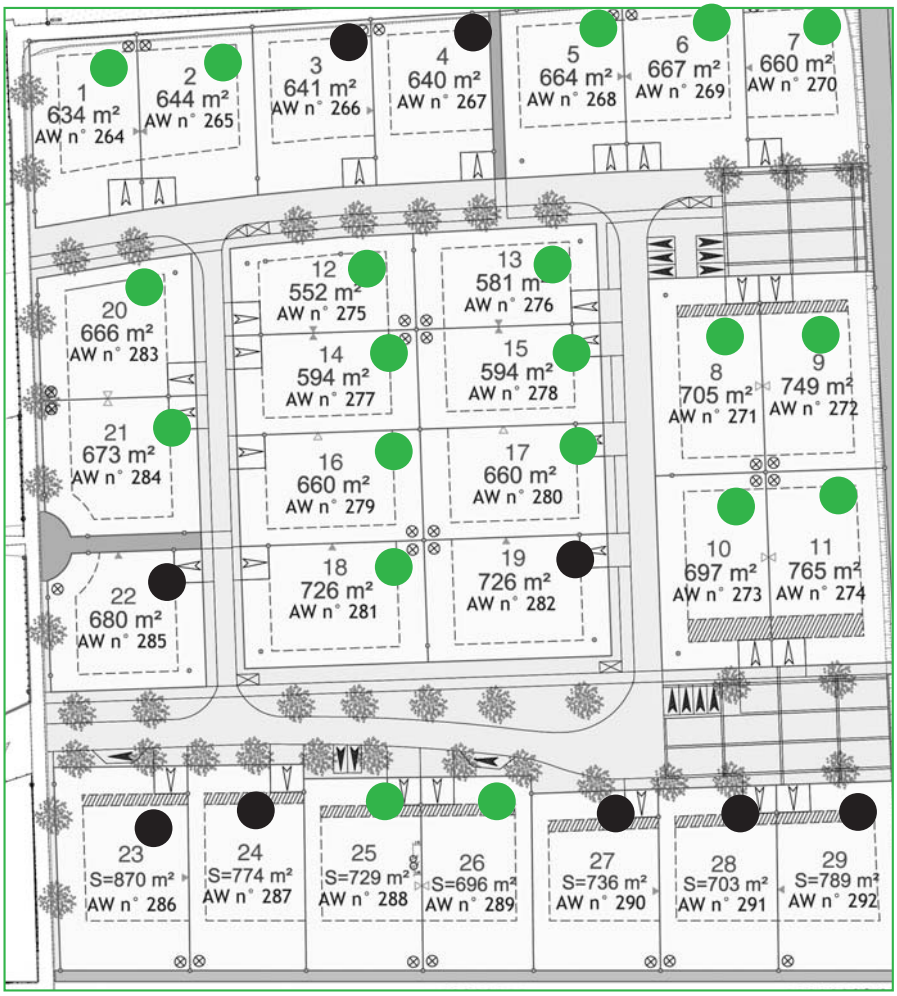

● *Lots vendus ou réservés.* ● *Lots disponibles.*

Salle intercommunale

Depuis le temps qu'on vous en parlait, cette salle est en voie d'achèvement. Elle sera utilisable à partir de la mi-janvier. Actuellement, on recueille les créneaux horaires des utilisateurs pour établir le planning.

TAXE D'HABITATION

Pourquoi une augmentation ?

La valeur locative, qui prend en compte les surfaces et les différentes caractéristiques du logement (situation, état d'entretien, éléments de confort) et de ses dépendances est diminuée d'abattements. Pour ce qui est de Luitré :

- Abattement général à la base : 5 %

- Abattement pour charges de famille : 10 % pour les deux premières personnes et 15% pour les personnes suivantes

Taxe 2010 :

L'augmentation concerne tous les contribuables. Elle s'explique par :

- la revalorisation annuelle (votée par le Parlement) de la valeur locative : +1,2 %

- la perception de la taxe d'habitation pour la 1ère fois en 2010 par Fougères Communauté.

D'autres éléments peuvent intervenir, entraînant parfois une forte augmentation :

- une modification du nombre de personnes à charge, ce qui entraîne la réduction ou la suppression de l'abattement pour charges de familles

- le plafonnement en fonction du revenu : la modification des revenus peut entraîner la suppression de cet abattement,

- les extensions et aménagements intérieurs entraînent une réévaluation de la valeur locative.

Renseignements au Centre des Finances Publiques 1 rue Bad Munstereifel à Fougères, au 02 99 17 25 01.

RECENSEMENT AGRICOLE : mode d'emploi

Le recensement agricole est la plus grande enquête statistique menée par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Il a lieu tous les 10 ans. Chaque édition fournit une photographie actualisée, complète et détaillée de l'agriculture française.

Le recensement agricole a commencé le 1er septembre dernier et se terminera le 30 avril 2011. Les premiers résultats seront disponibles dès septembre 2011.

A quoi sert le recensement agricole ?

Grâce à son exhaustivité et sa précision, le recensement est l'étude de référence sur l'agriculture en France. Il permet d'évaluer : l'état de notre agriculture, sa position en Europe et dans le monde, en comparant les données avec celles d'autres pays, son évolution, en comparant les résultats 2010 à ceux des précédents recensements.
Disposer de données actualisées sur l'agriculture est essentiel pour mesurer l'évolution de ce secteur économique clé pour notre pays. Elles sont utiles à tous les acteurs du monde agricole et leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles, chercheurs, pouvoirs publics, etc. Elles constituent aussi un outil important d'aide à la gestion et à l'aménagement du territoire.

Le recensement agricole est-il utile aux agriculteurs ?

Pour exercer leur activité, les agriculteurs doivent prendre des décisions rapidement. Pour cela, ils doivent disposer et avoir accès à une information riche et précise, qui nourrira leurs analyses personnelles, ainsi que celles développées par leurs organisations professionnelles. Les données chiffrées issues du recensement agricole répondent exactement à ce besoin.

Et pour les non-agriculteurs ?

Aujourd'hui, la sécurité alimentaire, la qualité des produits et la préservation de l'environnement sont plus que jamais au cœur des préoccupations des Français. Préparer au mieux l'alimentation et l'environnement de demain, cela signifie mieux connaître l'agriculture et les agriculteurs aujourd'hui. Cela concerne tous les citoyens. Le recensement agricole va nous aider à répondre aux questions importantes : qui sont ceux qui nous nourrissent, peut-on assurer l'autosuffisance de notre alimentation, où en sommes-nous sur la qualité des produits, quels enjeux ?

Qu'étudie le recensement ?

Le recensement étudie tous les aspects de l'activité agricole : les hommes, les cultures, les superficies cultivées et le cheptel, les pratiques agricoles, les modes de commercialisation des produits, etc.

Le recensement, concrètement ?

Un enquêteur se déplacera, muni de sa carte d'accréditation, afin de renseigner le questionnaire avec le chef d'exploitation. L'entretien durera 1 heure en moyenne. Les questionnaires sont confidentiels. En contrepartie de cette garantie de secret statistique, il est fait obligation aux exploitants agricoles de répondre aux questions qui leur sont posées.

Disponibilités des résultats ?

Les premiers résultats seront disponibles dès septembre 2011.
Tous les résultats seront accessibles gratuitement sur Internet : http://agreste.agriculture.gouv.fr
Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil possible à l'enquêteur et du temps pris pour répondre au questionnaire.

Innovations du recensement ?

La collecte informatisée des données remplace le questionnaire « papier ».
L'harmonisation des nomenclatures permet de comparer plus facilement les données. La diffusion des résultats sur internet, dans des formats innovants.
Au niveau du contenu, le questionnaire a été profondément renouvelé pour prendre en compte l'évolution rapide de l'agriculture et les attentes de la société vis-à-vis de ce secteur. Au total, plus de données seront disponibles.

PROJETS

Deux projets majeurs

en cours d'étude

Leux projets de maisons de santé pluridisciplinaires et de pôle commercial ont largement été développés dans nos précédentes éditions. Ces dossiers sont maintenant placés sous la maîtrise d'œuvre de la SCP Chouzenoux et Associés, Rennes.

Ce cabinet d'architecture est bien connu à Luitré puisqu'il a déjà mis en œuvre l'aménagement du lotissement Les Merisiers ainsi que l'extension de la mairie.

Coût des honoraires :

Maison de santé - Tranche ferme : 34 440 € HT. Tranche conditionnelle : 22 960 € HT.

Pôle commercial - Tranche ferme : forfait de 9 000 €. Tranche conditionnelle : 7,80 %.

C'est nouveau,

Luitré a son site Internet

http://www.luitre.fr/

Que peut-on y trouver ? De très nombreuses informations qui se déclinent par thème :

Vie municipale : composition du conseil municipal et des commissions, comptes-rendus, projets et études, publications, démarches à accomplir (état-civil, carte nationale d'identité, passeports, carte grise).

Vie pratique : liste des commerces et des associations avec leurs coordonnées, numéros utiles, enfance et jeunesse (accueil de loisirs, espace jeux, écoles, médiathèque, Office cantonal d'animation sportive…).

Découvrir la commune : chiffres-clés, histoire, patrimoine, social et santé, etc.

EN BREF

Une étude sur l'accessibilité

La loi du 11 février 2005 dite loi Handicap oblige les collectivités à réaliser un état des lieux de l'accessibilité des établissements recevant du public, des voiries et espaces publics. Le conseil municipal a retenu l'offre de la société Bureau Veritas, Zac Atalante, Rennes pour un montant de 3 109,60 € TTC.

Nouvelle concession dans l'extension

Le règlement stipule que tout titulaire a l'obligation de réaliser les travaux sur le terrain qui lui a été concédé dans un délai de deux mois. A défaut de réaliser un caveau, le concessionnaire devra à minima délimiter son terrain par la réalisation d'une sous-semelle de 5 à 10 cm et minéraliser l'espace intérieur. Ceci afin de conserver les alignements définis dans le cadre des travaux d'aménagement de l'extension. Nous comptons sur votre compréhension.

Économies d'énergie

Le Pays de Fougères a ouvert à la fin de l'année 2005 une mission énergie dont l'un des principaux rôles est d'aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques. Ce service repose sur la mise à disposition d'un conseiller énergie pour les communes adhérentes à l'association. Les particuliers peuvent également bénéficier d'un service similaire. Renseignements auprès de Nicolas Nerambourg, Pays de Fougères. infoenergie@pays-fougeres.org

SYNDICATS

CHIFFRES CLÉS

Syndicat des eaux du Chesné

- **4 762 abonnés**
- **416 km de réseau**
- **579 013 m³** (soit 139 litres par habitant et par jour)
- **340,14 €** pour 120 m³ (50 % à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 29 % à la collectivité pour les investissements et 21 % de taxes) - (prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,83 €/m³)

Le bilan fourni par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation. **Tarifs 2011** : augmentation de 2 %.

Syndicat d'assainissement

- **424 abonnés.**
- **11 km de réseau.**
- **31 087 m³ traités.**
- **12 tonnes** (tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche). Les boues résiduelles d'épuration sont épandues sur des terres agricoles.
- **313,98 €** pour 120 m³ (prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,62 €/m³)

Prix global eau potable + assainissement collectif pour un abonné consommant 120 m³ : 654,12 € (soit prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 5,45 €/m³).

Officiel

MILIEUX NATURELS

Les zones humides *en question*

La protection de l'eau et des milieux aquatiques : c'est une priorité !

La Directive Cadre européenne sur l'Eau impose aux États membres l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des eaux dès 2015.

Réalisation d'un inventaire

Si les pollutions domestiques, industrielles et agricoles ont des impacts sur la qualité de l'eau, les travaux d'aménagement, les installations d'ouvrages ou encore l'absence d'entretien sur les cours d'eau ont tout autant d'effets négatifs sur la faune et la flore aquatique. Longtemps ignorées ou même combattues, les zones humides sont aujourd'hui des pièces maîtresses dans la lutte contre les pollutions chimiques des cours d'eau. C'est ainsi que le Sage Couesnon a décidé de réaliser l'inventaire des cours d'eau et des zones humides du bassin versant.

A l'image du sang qui irrigue notre corps et nos organes, nos cours d'eau sont des éléments vitaux et indispensables à nos territoires, nos écosystèmes et nos activités.

Après consultation, courant septembre, des cartes répertoriant les cours d'eau et les zones humides sur notre commune réalisées par le cabinet Hydroconcept, 13 agriculteurs ont déposé une réclamation. Bien souvent, les agriculteurs ont souhaité réduire la zone humide sans pour autant la supprimer. Actuellement la Loi sur l'eau reste la même mais qu'en sera-t-il dans quelques années ?

La cartographie des cours d'eau et des zones humides devrait être entérinée début 2011 par le Sage. Cet inventaire permettra de proposer des mesures de gestion adaptées et de faciliter l'application de la police de l'eau.

La réglementation

Europe : la Directive Cadre Européenne
Objectif de bon état écologique des eaux.

Bassin Loire Bretagne ou le Sdage
Repenser l'aménagement des cours d'eau. Maîtriser les pollutions chimiques. Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs. Préserver les têtes de bassin versant.

France : le code de l'environnement
De nombreux articles législatifs et réglementaires décrivent les obligations et interdictions vis-à-vis des activités, installations, aménagements et usages des cours d'eau.

Grenelle de l'environnement
Objectif de 2/3 des cours d'eau en bon état dès 2015.

Le bassin versant du Couesnon : le Sage
La Commission Locale de l'Eau doit planifier la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Département 35 : la directive Nitrate
Protection des bords de cours d'eau par la mise en place de bandes enherbées (5 m minimum).

Une réunion publique sur ce sujet aura lieu le 12 janvier prochain (lire page 27).

ACCOMPAGNEMENT

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (C.A.E.)

Le Préfet a lancé un appel pressant auprès des maires de la région Bretagne afin qu'ils participent à l'effort de recrutement des personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Notre commune s'est engagée dans cette démarche et a embauché, sur une période de six mois, Philippe Huard, à raison de 25 heures par semaine. Il vient renforcer l'équipe des services techniques composés de deux personnes : Olivier Delaunay, Stéphane Gouverneur (lire aussi en pages « dossier »).

Pour cette embauche, la commune bénéficie d'une aide de l'Etat fixée à 80 % pour les 20 premières heures.

M.A.R.P.A. : la proximité

Un accueil pour *les personnes âgées*

Connaissez-vous les Marpa ? Il s'agit tout simplement de maisons d'accueil rurales pour personnes âgées. Dans les deux cantons de Fougères, on compte deux Marpa : à Parcé et à Luitré.

Ces établissements de proximité ont été initiés, dans les années 1980, par la MSA, régime de protection sociale agricole. Objectif : l'accueil des personnes âgées, afin que chacun se sente chez soi. Les Marpa permettent aussi de préserver le tissu rural. De fait, s'exiler à la ville alors que l'on avait toujours vécu à la campagne était extrêmement difficile pour les personnes âgées. Les Marpa favorisent le maintien de la personne « au pays ». Et les résidents des Marpa peuvent conserver leurs activités, leurs relations sociales antérieures.
Première mission de l'association loi 1901 qui gère les MARPA : l'accueil des personnes vieillissantes dans les meilleures conditions morales et matérielles. Les lieux de vie sont donc sécurisés, fondés sur l'accompagnement social et médico-social, l'expression des potentialités de chacun, dans le respect de sa dignité, de ses droits et de ses désirs. Les établissements de Parcé et Luitré ont une capacité d'accueil globale de 51 personnes (48 places permanentes et 3 en accueil de jour).

L'association est constituée de trois collèges et son conseil d'administration compte 35 personnes représentant les communes (11 communes y adhèrent), les élus de la MSA, les représentants des clubs des Aînés ruraux, des Centres communaux d'action sociale, services sociaux ou médico-sociaux et, naturellement le directeur des deux structures.

Un choix d'accueil…

Pour éviter la déstabilisation des personnes, l'association a fait le choix de l'accueil jusqu'en fin de vie. Après l'entrée en Marpa, la vie continue et les responsables affirment : « nous savons tous que la vie humaine n'a de sens que si elle est en relation avec les autres ». C'est dans cette orientation que le conseil d'administration et son directeur souhaitent se maintenir. Ceci implique que les établissements soient suffisamment ouverts au monde extérieur. C'est le rôle privilégié des deux associations d'animation : « l'association St-Gilles » à Luitré et « Les Amis de la Marpa » à Parcé…

Officiel

Quelles communes ?

Luitré et La Selle en Luitré pour le canton de Fougères Nord. Lécousse, Billé, Combourtillé, Dompierre-du-Chemin, Fougères ville, Javené, Parcé, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes pour le canton Fougères Sud.

Un témoignage…

« La Marpa c'est vraiment une structure où les résidents se sentent bien. Je crois que l'ambiance dans laquelle s'est retrouvée ma mère lui a prolongé la vie ».

Le représentant de notre commune… au conseil d'administration :

Gilbert Morel, adjoint au maire.

DES "PLUS" À LUITRÉ

c'est beau la vie

OYEZ, OYEZ, LUITRÉENNES, LUITRÉENS !

Savez-vous que votre commune est dotée...

de très nombreux équipements dont chacun d'entre vous peut bénéficier, à toute période de l'année.

Bien sûr, vous pouvez disposer des salles de sports de Luitré et de Dompierre, des salles associatives et de la salle des fêtes de Dompierre.

Vous pouvez aussi vous balader en empruntant les sentiers piétonniers qui jalonnent le bourg, du côté du plan d'eau situé à proximité de la Résidence des Rochers.

Vous pouvez encore utiliser les équipements extérieurs (buts de basket, table de ping-pong...), jouer avec vos enfants dans les aires de jeux spécialement conçues pour eux et aménagées aux quatre coins de la commune.

C'est le cadre de vie qui prédomine !
DANS NOTRE COMMUNE DE LUITRÉ

Connaissez-vous bien

votre commune ?

Oyez, oyez, Luitréennes et Luitréens…

Savez-vous que l'ensemble de ces équipements a été réalisé dans un souci d'embellissement et de sécurité. Toutes ces années, nos élus n'ont eu de cesse de faire des efforts pour vous rendre la vie agréable, belle et sécurisante.

Oyez, oyez…

Savez-vous profiter de tous ces équipements réalisés pour vous ? Et si, ensemble, nous en faisions le tour !

Pour nos lecteurs, le point donc, sur tous ces éléments qui nous facilitent et embellissent la vie !

Du nouveau dans votre commune

Aires de jeux, mobilier urbain, équipements destinés aux jeunes… Notre commune est dotée de nombreux équipements.

Deux nouveautés intéressantes : l'installation, auprès du terrain de football, d'une table de ping-pong et la pose de buts de basket et de handball extérieurs ainsi que deux buts de hand à l'intérieur de la salle des sports. Coût de ces équipements : 3 785,94 € TTC. Prochainement aussi : l'installation d'un toboggan.

Par ailleurs, plusieurs bancs ont été disposés dans le bourg. Voilà une occasion de se reposer ou d'échanger quelques mots avec d'autres Luitréens, lors d'une balade. L'installation de ce mobilier a demandé un investissement de 2 156.82 € TTC.

Enfin, du côté du plan d'eau, des conteneurs supplémentaires ont été implantés. Objectif : incitation au tri des déchets, même lorsque l'on est à l'extérieur et propreté des lieux. L'utilisation est satisfaisante et il nous faut poursuivre ces efforts.

c'est réjouissant les fleurs

Passer à Luitré, c'est bien !
Y RESTER, C'EST ENCORE MIEUX !

Le fleurissement l'un des plus jolis moyens de s'arrêter chez nous et d'y séjourner. Vous le savez, la commune fait de nombreux efforts pour fleurir la commune. C'est ainsi que l'on a aménagé des espaces verts et fleuris aux quatre coins de Luitré : sur les places, dans les quartiers, auprès des équipements.

Les façades des bâtiments, les parterres… accueillent de nombreuses variétés de plantes et de fleurs. La commune vient d'acquérir six vasques destinées à recevoir des décorations florales.
Coût de ces vasques : 544,18 € TTC.

Les hommes du service technique

Les espaces verts et fleuris représentent une part importante des activités du personnel du service technique : 50 % de leur temps environ. Ils sont ainsi trois à œuvrer au quotidien pour embellir les rues et les quartiers.

Olivier Delaunay a été recruté il y a dix ans. Stéphane Gouverneur est arrivé par la suite, en 2006, et Philippe Huard a été recruté en octobre dernier comme contractuel et ce pour six mois. Tous les trois sont polyvalents. Leur mission : assurer au jour le jour l'entretien et la réfection des bâtiments publics, du cimetière, des espaces verts, etc.

Pendant huit mois de l'année, d'avril à novembre, la tâche est ardue en matière d'espaces verts. La taille hivernale, les plantations, le fleurissement, la

De gauche à droite : Olivier Delaunay, Stéphane Gouverneur et Philippe Huard.

tonte des pelouses, etc. Concrètement, Olivier et ses collègues font des propositions de plantations (choix de fleurs, massifs, etc.) aux élus de la commission « cadre de vie », laquelle avalise ou non le projet. Le parti pris, dans notre commune, est de *« fleurir à toutes les saisons et de toutes les couleurs »*.

D'ailleurs, si vous faites le tour de la commune, vous vous apercevrez que tous les espaces publics sont fleuris. Cette année, la commune a acquis une quarantaine de jardinières dans lesquelles on a fait croître des surfinias et du lierre.

L'objectif : participer au concours départemental des communes fleuries. Pour cela, il faut de belles jardinières fleuries, des compositions florales bien agencées dans les massifs, etc. Les hommes du service technique sont à pied d'oeuvre. Leurs efforts seront certainement récompensés.

Le concours de maisons fleuries organisé par la commune est l'occasion pour les habitants de participer grandement à l'embellissement de Luitré. Chaque façade fleurie, chaque jardin savamment aménagé, chaque cour de ferme agrémentée de fleurs… tout cela contribue à donner encore plus de beauté à notre commune.

Catégorie "Parcs"

M. et Mme Daniel Martin.

Catégorie "Maisons fleuries"

M. et Mme Marcel Guillaume.

M. et Mme Noël Piron.

M. et Mme Michel Mongodin.

M. et Mme Cédric Martin.

M. et Mme Claude Delaunay.

M. et Mme Gilbert Morel.

M. et Mme Michel Balluais.

Catégorie "Fermes et anciens bâtiments de ferme"

M. et Mme Roger Daniel.

M. et Mme Arsène Caillet.

M. et Mme Jean-Pierre Maurel.

M. et Mme Albert Béchu.

M. et Mme Didier Chemin.

M. et Mme Christian Leray.

M. et Mme André Robert.

c'est important la sécurité

La sécurité dans la commune... C'EST L'ESSENTIEL POUR TOUS

On parle toujours de sécurité dans les grandes villes, dans les grandes salles de spectacles, dans les grands magasins… Mais on oublie trop souvent que la sécurité des habitants est aussi importante dans une commune rurale, dans une salle associative ou dans un commerce de proximité. La preuve qu'à Luitré, on fait le mxiimum pour assurer la sécurité de tous.

Sécurité oblige
dans les bâtiments communaux

A la salle des sports, des installations ont été réalisées : pose d'une alarme, d'une nouvelle armoire électrique, d'une sirène et d'un bris de glace dans le vestiaire football.
Coût de cet investissement : 8 653 € TTC.

DEFIBRILLATEUR A L'INTERIEUR
CET APPAREIL PEUT NOUS SAUVER LA VIE AINSI QUE CELLE DE NOS PROCHES, FAMILLE ET AMIS.
GARDONS-LE EN BON ETAT
DÉFIBRILLATEUR
AED
PAD

A la mairie, on a également effectué des travaux de sécurité : pose d'une alarme et mise aux normes de l'installation électrique.

A noter qu'à la suite de ces travaux, la commission de sécurité a donné un avis favorable.

A l'extérieur du vestiaire foot, a été installé un défibrillateur (mode d'emploi page 16).

Du côté de l'école, *on a mis en place une zone de sécurité*

Afin d'assurer au mieux la sécurité des enfants sur la place de Przygodzice à l'arrivée des cars scolaires, un nouveau plan de circulation a été mis en place dès les vacances de la Toussaint. Une zone sécurisée accessible uniquement aux enfants et aux accompagnateurs a été délimitée.
Il est donc vivement recommandé aux parents d'attendre leurs enfants en dehors de cette zone sécurisée.

Aux abords de Panpharma,
un panneau "stop"

Afin de sécuriser la circulation des usagers aux abords du site de Panpharma, un panneau « STOP » va être prochainement installé à la sortie de ce site. Par ailleurs, la vitesse a été limitée à 50 km/h à l'intérieur de la zone industrielle du Clairay.

Soucieuse de la sécurité de chacun, l'équipe municipale prend des dispositions permettant d'améliorer certains points, sur tous les secteurs de la commune.

C'est quotidien, le geste !

Le civisme, les civilités, la politesse…

autant de valeurs qui, parfois, sont complètement oubliées. Pourtant, elles sont très importantes pour bien vivre ensemble. Il s'agit, seulement, de cultiver toute l'année, la convivialité et la solidarité…

Pas question d'être des faiseurs de leçons. Pas question non plus de vous réapprendre le savoir-vivre puisque vous en avez, c'est sûr. Ce qui est dommage, c'est de constater que les biens et espaces publics sont parfois « maltraités » alors qu'il serait si simple de fonctionner autrement.

Allez, quelques exemples…

Les nuisances sonores (mobylettes que l'on fait vrombir), le stationnement n'importe où, en dehors des emplacements, les tags réalisés sur les murs, les plants des parterres que l'on arrache… sont bien sûr des gestes inciviques. L'impolitesse, le manque de courtoisie sont des actes d'incivilités.

La sécurité au quotidien…
DES OUTILS CONCRETS

La sécurité au quotidien s'exprime au travers d'actions multiples que chacun peut mener. C'est ce que l'on appelle le geste citoyen. Ces gestes, souvent très simples, sont toujours emplies de respect pour l'autre et pour soi-même, illustrent un regard tourné vers le monde extérieur, témoignent de la solidarité dont l'on peut faire preuve en permanence… Alors, à nous tous de jouer cette carte-là ! Celle de la sécurité publique, du bien-être collectif, de la citoyenneté… dans notre commune.

Défibrillation : définition

La recherche sur Internet ou dans un dictionnaire nous donne cette définition : geste médical (appelé choc électrique externe ou cardioversion) qui consiste à faire passer volontairement et de manière brève un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles du rythme.
Il s'agirait donc, dans certains cas, de sauver une vie ? Oui et chaque citoyen peut l'utiliser. Car, dans le cas d'un arrêt cardiaque, il faut agir vite pour améliorer les chances de survie.

Comment ça marche ?

Le défibrillateur que vient d'acquérir la commune (1 685 € TTC) est installé dans l'entrée des vestiaires football. Il est ainsi à la disposition du public. L'appareil comporte une batterie ou une pile spéciale lui assurant son autonomie électrique.
Il suffit de placer les électrodes sur la victime, ce qui permet à l'appareil, dans un premier temps, d'effectuer une analyse de la situation cardiaque. En fonction du résultat du test, le défibrillateur détermine la marche à suivre et l'indique au secouriste par un message vocal, des témoins lumineux et/ou un écran d'affichage.

Par exemple…

L'appareil peut vous indiquer de délivrer un choc (dont il calcule automatiquement les caractéristiques électriques) ou de commencer une réanimation cardio-pulmonaire. L'analyse de l'activité cardiaque se poursuit à intervalles réguliers par l'intermédiaire des électrodes afin d'adapter les gestes à effectuer.
Attention cependant à ne pas détériorer cet appareil qui, rappelons-le, ***PEUT SAUVER UNE VIE.***

Respecter l'environnement à tout prix !

Il est aussi un vrai fléau dont tout le monde se plaint dans notre commune. C'est celui des déjections animales qui, malheureusement, jonchent l'asphalte des rues et places publiques, les espaces de jeux, et même des jardins privés. Et, comble de la malchance, quand on marche tête baissée… on lâche la sacro-sainte expression : *« si c'est le pied gauche, cela porte chance ! ».* Eh bien non, nous ne comptons pas sur cette chance-là pour vivre bien, avec les autres, au sein de notre commune.

Et si les propriétaires faisaient un peu plus attention. Se promener avec son chien, c'est bien. Se balader avec, à la main, un sac plastique qui permettra de ramasser la déjection, c'est encore mieux. Et, bien sûr, est-ce encore utile de rappeler que la divagation des chats et des chiens est interdite. Savez-vous que les personnels de la mairie peuvent appeler les services compétents qui viendront chercher l'animal…

Et l'histoire continue. Souvenez-vous ! Notre édition de décembre 2010 publiait une page de l'histoire de notre commune. Cet article, intitulé : 1900 : nouveau siècle ! C'est une évolution permanente » se poursuit aujourd'hui avec les années 30 jusqu'aux années 60-70. Rappelons que cette rubrique est le fruit du travail d'André Renault, ancien instituteur, passionné d'histoire.

En 1932.

Luitré n'a plus d'école publique.

En 1935-1937.

Le temps de travail est ramené à 40 heures par semaine. C'est la période de formation des syndicats pour représenter les ouvriers et de la confédération générale du patronat.

Septembre 1939.

C'est la guerre. Près de 200 Luitréens sont mobilisés, 5 sont tués et 48 sont faits prisonniers. Certains hommes accomplissent sans discontinuer : service militaire, guerre, captivité, soit sept ans d'absence.

Juin 1940 à 1944.

Notre pays est « occupé » par les Allemands. Pendant cette période, le ravitaillement est difficile. Chaque personne doit avoir une carte d'alimentation pour l'achat des denrées essentielles et des tickets pour obtenir certains produits comme, par exemple, des pneus de vélos, de l'essence pour les rares voitures autorisées à circuler, ou du pétrole pour l'éclairage.

Le système D oblige.

La pénurie de certains produits amène la consommation de sous-produits ou produits dérivés : les ersatz (on fait du café avec de l'orge grillée). La pénurie entraine aussi le « système D » et, parfois, le marché noir !

Dernier autorail.

Les rails de la voie ferrée Fougères-Mayenne sont enlevés en 1956. Sur la ligne Vitré-Fougères, le dernier autorail circule le 5 mars 1972. Pendant quelques temps, des trains de marchandises approvisionnent les usines de la zone du Clairay.

De 1952 à 1970, au patronage...

... une troupe d'une quarantaine d'acteurs donne de grands spectacles sur des thèmes religieux : La grande merveille de Fatima, Marie-Madeleine, Maria Goretti.

Le 1er novembre 1970, 147 jeunes meurent dans l'incendie d'un dancing, à Saint-Laurent du Pont. Notre salle du patronage n'étant plus aux « normes », elle est alors fermée.

Évolution du monde agricole

De 1968 à 1975, des travaux de drainage améliorent les terres cultivables. En 1954, il y avait quatre tracteurs à Luitré. Au travers du remembrement officiel ou des échanges amiables, on agrandit les surfaces exploitables. Environ 160 km de talus et 34 hectares de taillis sont défrichés, ce qui favorise l'achat de matériel puissant et imposant.

1960...

On enlève deux zéros aux francs pour passer au franc Pinay ou nouveau franc.

Dans les années 60 sont organisées des fêtes des fleurs communales avec un défilé de char de la reine. Plusieurs « reines » en ont gardé de bons souvenirs

MULTIMÉDIA

pour lire, écrire...

La médiathèque, propose...

un large choix de documents. Au total, plus de 7500 (dont 1700 prêtés par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine et renouvelés régulièrement.)

1500 bandes dessinées, 1300 albums, 1500 documentaires, 2000 romans, 800 CD, 450 DVD.

La médiathèque propose aussi un espace multimédia accessible gratuitement durant les heures d'ouverture.
Recherche documentaire sur Internet, Logiciels bureautiques, Cédéroms jeux et ludo-éducatif (60). Accès Wi-fi.

Accueil de classe des écoles de Luitré et La Selle-en-Luitré les mardis et jeudis.
L'espace petite enfance Bouille de Fripouille, le jeudi matin tous les 15 jours
ainsi que le portage de livre à la Marpa (1 vendredi sur 2).

Espace multimédia

L'espace multimédia est accessible sur le temps d'ouverture de la médiathèque ainsi que les vendredi de 16 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 14 h à 17 h.
Jeux en réseaux gratuits, outils bureautiques...

Contact :
Anthony Crocq,
Médiathèque,
7 rue du Vendelais
au 02 99 18 81 37.
eclatdelire@yahoo.fr

MÉDIATHÈQUE "Eclat de Lire"

Des rendez-vous à ne pas manquer !

En 2011 à la médiathèque « Eclats de lire », de nombreux rendez-vous sont programmés. Voyez plutôt !

- Un atelier « Mise en sons d'albums et découverte musicales » pour les 6/10 ans, les mercredis matin à 10 h à partir du 12 janvier (Partenariat avec l'école de musique). Inscription à la médiathèque.
- Une grande soirée lecture spectacle d'humour « Eclats de rire » en février.
- Un atelier Art Plastique (partenariat avec l'école d'arts plastique). Consulter les dates à la médiathèque.
- Des projections de films (consulter les dates à la médiathèque).
- Concert de guitares classiques au printemps.

Jours et heures d'ouverture :
- mardi et jeudi de 12 h à 12 h 30,
- mercredi de 9 h 30 à12 h 30 et de 13 h à 19 h,
- vendredi de 15 h à 19 h,
- samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

(Accessible aux personnes à mobilité réduite)

Tarifs :
gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans.
3,5 € pour les 15 à 25 ans et
8 € pour les plus de 25 ans.

A noter que le hall de la médiathèque peut servir à des associations qui désirent exposer leurs travaux ou présenter leurs activités. Contacter Anthony.

Thé ou café ?

C'est gratuit et c'est pour vous, le samedi matin ! Entre 9 h 30 et 12 h 30, la médiathèque vous propose un espace détente pour vous poser, prendre le temps de lire, de partager, de discuter…

Inscriptions gratuites aux ateliers et projections.

Pour tous renseignements, contactez la médiathèque au 02 99 18 81 37 ou par mail : biblioluitre@fougeres-communauté.fr

Comité des fêtes :

28 mai, une soirée conviviale

2010 a été marqué par une magnifique soirée cabaret, où le groupe Alrex nous a entrainés dans l'illusion, la danse et le spectaculaire. Pour nombre de personnes présentes, la soirée s'est achevée trop tôt.

Pour 2011, le comité des fêtes organisera un carnaval. Divers groupes musicaux seront présents pour défiler dans les rues des différents quartiers de la commune. Le carnaval commencera en fin d'après-midi et sera suivi, pour ceux et celles qui le souhaitent, d'un apéro-repas (galettes-saucisses) puis, bien sûr, d'une soirée dansante animée par certains groupes puis de notre DJ.

Dès aujourd'hui, notez dans vos agendas la journée/soirée du 28 mai prochain.

Club de loisirs

Les rendez-vous incontournables

Les adhérents du club se retrouvent régulièrement : le 1er vendredi et le 2ème jeudi de chaque mois ; ainsi que le 3ème jeudi du mois pour la belote. Les autres temps forts de l'année :

- Jeudi 16 décembre : bûches de Noël.
- Jeudi 20 janvier : galette des rois.
- Jeudi 17 février : crêpes.
- Jeudi 17 mars : galettes saucisses.
- Vendredi 15 avril : concours de belote à la salle de sports.
- Vendredi 22 avril : concours de palets à la salle de sports.
- Vendredi 6 mai : repas du printemps à Dompierre avec élection et renouvellement du bureau.

Noël Piron passe le relais

Au début du mois de décembre, lors de l'assemblée générale, Noël Piron a informé qu'il souhaitait « passer le relais ». Cela prendra effet en mai prochain et il sera bien sûr remplacé. Sachez que Noël Piron a consacré 23 années à l'association. Au nom de tous les adhérents, merci à lui.

- Vendredi 13 mai : fête de la pêche aux Vallées avec repas.
- Fin juin début juillet : voyage dans le nord de la France.

Les personnes qui désirent entrer dans le bureau ou le conseil d'administration peuvent contacter le président au 02 99 97 96 51 avant le 15 avril 2011.

Anciens combattants

Une petite trentaine d'adhérents

Les membres de l'association des Anciens combattants (section locale) se sont réunis en assemblée générale le 31 octobre. A ce jour, l'association compte 27 adhérents, anciens d'AFN, deux veuves et quatre veuves d'anciens prisonniers de Guerre 39-45.
Le délégué d'arrondissement, Monsieur Victor Saudrais, a retracé la création et le fonctionnement de l'UNC et présenté les « Soldats de France ».
Quelques « recruteurs » seront invités à contacter leurs camarades pour constituer une association.
Présent à l'assemblée générale, le maire a évoqué le projet de construction d'un mémorial AFN, à Rennes, et communiqué le montant de la participation communale (135 €).
Pour le moment, le bureau n'a pas été remanié.
A noter que l'anniversaire de l'armistice de 1945 sera célébré le dimanche 8 mai 2011. Les cérémonies patriotiques du 11 novembre et du 8 mai se dérouleront désormais dans les communes de Luitré et de Dompierre, une année sur deux..

Initiative citoyenne

Créée à l'initiative de la société civile, l'association des Soldats de France est apolitique. Elle n'est, ni un soutien à l'institution militaire, ni une association d'anciens combattants.
L'association est ouverte à toutes et tous. Objectifs : que nos soldats en opérations soient assurés de la sympathie et du soutien du plus grand nombre de nos concitoyens, indépendamment de leur opinion politique ou de leur position personnelle vis-à-vis de l'armée ou des interventions passées, présentes et futures décidées par le gouvernement.

Fonds de solidarité

Les fonds récoltés par la vente d'objets de communication (autocollants, tasses, polos, tee-shirts à l'effigie de l'association) et par les dons, sont destinés à un fond de solidarité qui permet d'apporter aide et soutien aux proches, aux familles et aux enfants des soldats morts en opération…
www.soldatsdefrance.fr

Entre Luitré et Przygodzice :

une belle amitié

L'année 2010 a été marquée par le séjour, dans notre commune, de 47 habitants de Przygodzice et les deux chauffeurs du bus polonais. Ils sont arrivés en fin de soirée du 8 juillet sont repartis le 15 à minuit. A l'aller, ils se sont arrêtés à Bruxelles et au retour à Paris.

La délégation était constituée de 20 jeunes (15-22 ans) du groupe dansant qui se sont produits au château de Fougères dans le cadre du festival des Voix de Pays et à Luitré, lors du fest-noz du samedi 10. Hébergés dans des familles composées d'adultes et d'adolescents, les jeunes Polonais ont pu faire connaissance beaucoup plus vite. Ensemble ils ont participé à des activités organisées à leur intention et, notamment, à la réalisation d'une grande fresque (3m X 1,5m) sur les thèmes de l'amitié, de la tolérance, du respect…

L'autre partie de la délégation était composée d'adultes et, majoritairement, de couples. Ceux-ci ont été reçus chaque fois que cela a été possible, dans les familles qu'ils avaient reçues l'an dernier à Przygodzice.

Tout au long de cette semaine, des liens de très forte amitié se sont créés ou consolidés. Le moment de la séparation a été à la fois difficile et émouvant. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce séjour.

Et l'avenir ?

2011 :

accueil, à Luitré, d'une délégation d'agriculteurs polonais et ukrainiens, en septembre, au moment du SPACE. Comme à chaque fois, l'hébergement se fera dans les familles.

2012 :

des temps forts sont programmés pour les 10 ans de jumelage. La manifestation devrait se dérouler dans le courant de l'été, à des dates qui restent à préciser. A cette occasion, une délégation de Luitréens et sympathisants fera le déplacement en Pologne. Avis aux amateurs !

Les retrouvailles des classes 0

Photo L'oeil de Mel - Fougères - Tél. 02 23 51 55 70

musique

Fa Si La Music Semeurs de joie :

Nouveau bureau

Après trois années de rassemblement, le groupe FA SI LA – Semeurs de joie a décidé l'acquisition d'une tenue nouvelle afin d'uniformiser l'ensemble des musiciens et musiciennes. A cette occasion, un concert sera donné courant juin 2011 à la salle de Dompierre-du-chemin.
Le groupe est constitué d'une trentaine de musiciens dont la moyenne d'âge est très jeune. Bon nombre de musiciens participent à des cours chaque semaine, ceux-ci sont assurés par le Conservatoire de Fougères. Ceux et celles qui désirent pratiquer un instrument au sein du groupe peuvent s'adresser aux membres du bureau ou téléphoner au 02 99 97 91 69.

Composition du nouveau bureau suite à la démission de notre trésorière Dolorès.
Président : Jean Pierre Jéhan. Vice-président : Arnaud Lécrivain. Secrétaire : Emeric Lécrivain. Secrétaire adjoint : Kevin Gautier. Trésorier : Nicolas Travers. Trésorier adjoint : Valérie Martin. Membres : Joseph Viel – Jérome Boudet-Yannick Clossais

Merci à Dolorès pour tous les services rendus et bienvenue à Yannick Clossais qui entre cette année au conseil d'administration.

Association familiale rurale :

Un nouveau bureau

« Familles Rurales » a tenu son assemblée générale le 15 octobre dernier. L'occasion de renouveler la composition du bureau, suite à la démission de Karine Fouillé, qui ne souhaitait pas, non plus, rester membre de l'association.
Dans leur communiqué, les responsables tiennent à remercier Gaëtan Pautonnier, Annie Fresne, Isabelle Angenard et Karine Legrand qui ont souhaité nous quitter cette année. Tous les quatre se sont largement investis, plusieurs années consécutives, soit en qualité de responsables de section, soit au sein du bureau.
Ils précisent aussi : *« bienvenue aux nouveaux membres : Stéphanie Kéruzoré et son mari Régis, Sylvie Fontaine et son mari Eric, Géraldine Pinot, Emmanuelle Chesneau et Carole Bouhourdin".*

Composition du bureau :
Emilie Provost, présidente ; Stéphanie Kéruzoré, vice-présidente ; Karine Delaunnay, trésorière ; Franck Gilles, secrétaire.

Les Rochers :

une date à retenir

Le repas annuel de l'association se déroulera le samedi 18 juin 2011.

85e journée mondiale des lépreux :

votre don est essentiel

La lèpre existe encore.
La lèpre exclut toujours.
Pour sauver les lépreux de l'oubli, pour les soigner, les réinsérer,

Votre don est essentiel Donnez !
Soyez généreux, les 29 et 30 janvier 2011.

Fondation Raoul Follereau. BP 79 – 75015 PARIS - www.raoul-follereau.org

Football club Sud Fougerais :
organisation pour les huit équipes

Pour l'année 2010-2011, le FCSF compte à ce jour environ 180 licenciés répartis dans les équipes suivantes.

- Une équipe U10-U11 (enfants nés en 2000 et 2001) : entrainements à Luitré le mercredi de 16 h 30 à 18 h et matchs le samedi (domicile à Luitré).
- Deux équipes U7-U8-U9 (enfants nés en 2002-2003 et 2004) : entrainements à Luitré le mercredi de 15 h à 16 h 30. Un plateau par mois le samedi matin.
- Trois équipes seniors :

l'équipe A évolue dans le groupe C de District 2 et joue ses matchs à domicile à Luitré ; *l'équipe B* évolue dans le groupe C de District 3 et joue ses matchs à domicile à Beaucé ; *l'équipe C* évolue dans le groupe C de District 4 et joue ses matchs à domicile à Luitré ou La Selle. Les entrainements seniors ont lieu tous les mardis à La Selle et tous les vendredis à Luitré à 19 h 15.

- Deux équipes vétérans : matchs du vendredi soir (équipe 1 à domicile à La Selle en Luitré, équipe 2 à domicile à Luitré).

Les autres licenciés pratiquent sous les couleurs du Groupement des Jeunes du Bocage Fougerais.

Remerciements

Le FCSF tient à remercier Michel Delaunay et Victor Helbert qui, après de nombreuses années de bénévolat au service du foot ont décidé de quitter le conseil d'administration en restant toutefois dans l'entourage du club pour donner un coup de main. Du fond du cœur, merci à eux !

Le bureau est ainsi constitué :

Président : Jean Charles Leblanc. Vice-présidents : Joël Triguel, Jean-Paul Grassin, Guillaume Chesneau.
Secrétaire : Olivier Hermine.
Secrétaire-adjoint : Frédéric Larcher.
Trésorier : Patrick Malle.
Trésorier adjoint : Mickael Groussard.

Les dates à retenir

- 26 février : concert à la salle de sports de Luitré.
- 23 avril (week-end de Pâques) : soirée familiale à la salle des sports de Luitré.
- 2 juin : tournoi seniors Beaucé.

Pour tout contact, merci de vous adresser à Jean-Charles Leblanc : 06 77 74 34 50.

Les U10-U11 avec leurs dirigeants et leurs nouveaux équipements offerts par Jean Pierre Hamel (Sono JAPD) de Beaucé.

Groupement des jeunes du Bocage Fougerais : bilan et projets

Mai 2010, lors du tournoi U11/U13 d'une partie de la catégorie U13.

Dans un communiqué, le G.J. Bocage Fougerais écrit : «Le GJ Bocage Fougerais, pour cette nouvelle saison 2010-2011 regroupe 185 licenciés (effectif en augmentation : création d'une 4e équipe en U15 et d'une 2ème en U19) des U13 aux U19. Treize équipes (5 U13, 4 U15, 2 U17 et 2 U19), évoluent sur les différentes communes du regroupement. A Luitré, ce sont les U15 A qui pour la troisième année consécutive jouent en PH. Cette saison comme l'année dernière l'objectif est de finir dans les 3 premiers.
Une autre équipe découvre le niveau Ligue cette saison, ce sont les U17. Même si actuellement, le niveau global du GJBF augmente, l'objectif principal est de proposer du foot pour tous les niveaux. En faisant diverses équipes par catégorie, cet objectif est respecté et chaque jeune prend plaisir tous les week-ends dans son sport favori. Cette année, toutes les catégories peuvent aussi s'entraîner deux fois par semaine. Tout ceci ne serait pas possible sans les 50 bénévoles qui oeuvrent toute l'année et le tout dans une bonne ambiance. Merci à eux. A noter que la Kermesse Mechoui cette année aura lieu le 25 Juin, le tournoi U13 le 7 Mai et le tournoi U15/U17 le 18 Juin. Aussi **différents stages** auront lieu : en Octobre pour les U15, en Avril pour les U13 et pour la première fois nous en ferons un en U11 (date à définir) ».

Palets club Luitréen :

Les rendez-vous à ne pas manquer

Outre les activités régulières d'entrainement qui se déroulent tous les vendredis soirs, dans la mezzanine (salle de sports) à partir de 20 h 30, d'autres temps forts de palet rassemblent tous les passionnés. Lisez plutôt !

Galette des rois : samedi 29 janvier 2011 à la salle de mairie de Luitré à 20 h 30.

Championnat de palets : samedi 30 avril 2011 à la salle de sports de Luitré, le matin à 9 h 30 et l'après-midi à 14 h 30. Restauration sur place : Bœuf à la bière. Réservation au 06 82 69 15 58.

Régional du Palet : samedi 3 septembre 2011 au terrain des sports (possibilité de salle en cas de pluie).

Repas annuel du club : samedi 24 septembre 2011 à la salle des fêtes de Dompierre du chemin.

Les joueurs de palets innovent

C'est tout nouveau. Les joueurs de palets vont faire découvrir l'activité aux enfants de 7 à 12 ans, le mercredi de 17 h à 19 h dans la mezzanine de la salle des sports. De mars à juin prochain.

Basket Club, une an d'existence et une belle réussite

L'association Luitré basket a été créée en 2009 suite au rassemblement des clubs de basket de Luitré, de l'AGL et du Drapeau de Fougères. Cette fusion a donné naissance au Pays de Fougères Basket et donne la possibilité à chaque licencié de participer à un championnat correspondant à son niveau.

La première année est une réussite tant sur le plan sportif que sur l'organisation. Même s'il y a encore quelques réglages à faire, les bénévoles et les licenciés ont effectué un travail remarquable tout au long de l'année dans une très bonne ambiance.

Les équipes jouant dans la salle de Luitré :

les Seniors Masculin 3 (Excellence) sous la responsabilité de Jean-Baptiste Torel ; les Seniors Masculin 4 (Promotion d'Excellence) avec Corentin Hamard ; les Poussins avec Florent Seyeux et Martin Seyeux ; les Poussines avec Jacques Brault ; les Mini-Poussins avec Frédérick Agaesse ; les Mini-Poussines avec Aurélie Lesellier.

En quelques chiffres...

380 licenciés
38 équipes engagées
60 h d'entrainement dans 4 salles
8 entraineurs dont certains bénévoles

Date à retenir :

3 juillet 2011 – « Faites du Sport à Luitré » en collaboration avec le DLVB.

Plus d'informations :

www.pays-fougeres-basket.fr
communication@pays-fougeres-basket.fr
Christian Seyeux : 02 99 18 81 50.

Cyclo Club Luitré-Dompierre :

un bilan plutôt positif !

Le Club a accueilli de nouveaux adhérents : 47 licenciés et 2011 s'annonce bien, puisque l'on a déjà recruté quatre nouveaux vététistes. En septembre dernier, des vététistes ont participé à la randonnée des « Monts d'Arrée » et, le 21 novembre, ils étaient tous présents au Téléthon pour représenter le club à Fougères.

Des projets pour 2011

Au programme : la 7e Randon VTT et pédestre «Les Roches du Saut Roland» les 16 et 17 avril, le raid VTT Flers-le Mt-st-Michel en mai, la randonnée «Jean-Louis Chartrain» suivie de l'après-midi familial en juin, l'assemblée générale 2011 à la fin du mois de novembre. Le club reste ouvert à tous ceux et celles qui désirent pratiquer le Cyclotourisme ou le VTT.

Contact : Christophe Moison, 02 99 97 97 21 ou par mail : ccluitredompierre@neuf.fr

Dompierre-Luitré Volley :

tour des équipes et résultats

Le DLVB compte plus de 60 licenciés répartis en diverses équipes : 2 équipes seniors-mixtes (entraînements et matches le vendredi à Ste-Marie) ; 1 senior masculine (matches le samedi soir) ; 1 senior féminine (entraînements le vendredi de 19 h à 20 h 30 et matches le samedi à Luitré) ; 1 junior féminine (entraînements le vendredi de 19 h à 20 h 30 et matches le samedi à Luitré) ; 1 de benjamines (entraînements le mercredi de 13 h 30 à 15 h et matches le samedi après-midi) ; 1 de poussines (entraînements le mercredi de 13 h 30 à 15 h et matches le samedi après-midi) ; une douzaine de débutants (entraînements le mercredi de 13 h 30 à 15 h et 5 plateaux dans l'année).

Dates à retenir : 12 mars, repas du volley à la salle des fêtes de Dompierre ; 27 mai, Challenge Danielle-Boutros.

Regroupement pédagogique intercommunal

École privée : *l'organisation*

Le regroupement pédagogique intercommunal réunit, au sein de trois établissements, les enfants de trois communes : Luitré, La Selle-en-Luitré et Dompierre-du-Chemin. Mode d'emploi.

La structure pédagogique 2010-2011

A la rentrée de septembre, le R.P.I. comptait près de 260 élèves répartis en 10 classes dont six dans notre commune :

- petites sections 1 et 2 classe avec Catherine Tual,
- petites sections 2 et moyennes sections avec Aurore Serrand,
- moyennes sections avec Eliane Coudray,
- CE1 et CE2 avec Eléonore Lefeuvre,
- CM1 avec Isabelle Moreau et Eric Peu,
- CM2 avec classe de Laurence Géhan.

La commune de La Selle-en-Luitré accueille une classe de grandes sections (Véronique Gesvret) ; une classe de CP (Annie Séné). A Dompierre-du-Chemin, l'école accueille une classe de CP-CE1 (Alexandra Jouenne) et une classe de CE2 (Manon Grelier).

Des locaux refaits et fonctionnels

Les grands travaux de restructuration arrivent à leur terme. Après la construction d'un pôle maternelle à Luitré, la rénovation des deux classes et de la cantine de Dompierre, l'école de La Selle et les classes primaires de Luitré ont été entièrement rénovées. Bravo à toutes les personnes qui ont participé à ces différents projets.

Des équipes actives

L'année dernière, le projet sportif était basé sur l'orientation. A cette occasion, les enfants du regroupement ont rencontré ceux des écoles du secteur (Billé, Combourtillé, Parcé, La Chapelle-Janson, Fleurigné). Les plus petits ont effectué des ateliers de repérage dans l'espace. Les plus grands sont allés dans la forêt de Villecartier pour une grande course d'orientation. Cette année, nous travaillerons sur les jeux d'antan.

Sous d'autres formes, les enfants du cycle 2 ont, eux aussi, découvert et étudié la forêt, sa faune et sa flore. Quant aux élèves de CE2, CM, ils ont visité la cité gallo-romaine de Jublains et la cité Médiévale de Ste Suzanne. Après avoir travaillé sur l'agriculture en France, les CM1 sont allés découvrir la ferme de M. Manceau à Luitré. Les enfants ont rencontré les animaux et observé le fonctionnement d'une exploitation agricole. L'après-midi s'est terminé par un bon chocolat chaud.

La fin de l'année...

Elle a connu la traditionnelle kermesse sur le thème des musiques du monde. Après le repas, les enfants ont offert un spectacle. Différents stands étaient proposés pour passer un moment de détente et de convivialité sous un temps bien ensoleillé. Sur le même thème, les enfants de CE2-CM se sont produits en spectacle pour un concert de chant choral à l'église de Luitré.

Trois nouvelles têtes

En juin dernier, nous avons souhaité bonne route à Yannick Perrot, Marie-Laure Vallet et Karen Poisson qui ont rejoint d'autres écoles. Cette année, nous accueillons Manon Grelier, Isabelle Moreaux et Anne-Sophie Barbedette. Nous leur souhaitons de s'épanouir pleinement au sein de nos établissements.

Depuis le printemps...

Les cours de natation sont dispensés à l'Aquatis de Fougères. C'est avec beaucoup de plaisir que les enfants apprennent à nager dans ce cadre magnifique.

Comme l'année dernière, les enfants participeront cette année au prix des incorruptibles. C'est un prix littéraire qui rassemble plus de 220 000 enfants de toute la France. Après avoir lu une série de livres, les enfants doivent voter pour leur livre préféré et justifier leur choix. Merci à Anthony pour avoir organisé les élections au sein de la médiathèque et à la municipalité pour avoir mis à disposition les isoloirs et l'urne...

Suite de la page 24

A.E.P.E.C. : les travaux sont terminés

Le président de l'A.E.P.E.C., Charles Wennberg, nous parle notamment des travaux.

Les locaux des classes de CM1 et CM2 sont maintenant équipés d'une isolation plus efficace, ainsi que d'un entoilage et de nouvelles peintures, plus lumineuses. La classe de CM2 a été la plus modifiée avec l'abaissement du plafond et un nouvel éclairage. Cette opération a permis de rendre la classe moins sonore et, surtout, de la chauffer dans de meilleures conditions. Le sol vieillissant a été changé donnant un aspect beaucoup plus moderne à l'ensemble.

A l'étage, les ouvertures des trois classes seront très prochainement dotées de rideaux à enrouleurs.

Toujours à l'intérieur, un nouveau chauffe-eau électrique a remplacé l'ancien modèle à gaz.

Les sanitaires extérieurs ont été repeints en blanc afin de conserver un aspect toujours agréable pour les enfants. Nous avons également procédé à l'élagage des arbres plantés au fond de la cour de récréation, ainsi qu'à la remise en état du grillage.

Notre école est source de vie et de moments que nous voulons agréables pour les enfants. Si cette aventure vous intéresse, appelez le 06 75 38 03 11.

A.P.E.L. : objectifs clairement définis

C'est grâce au soutien de tous les parents que les actions peuvent être menées à tous les niveaux : c'est le message lancé par les responsables de l'A.P.E.L., association regroupant les écoles : Luitré, Dompierre et La Selle-Luitré.

Les objectifs prônés par l'association : trouver des fonds pour financer les activités des enfants sur le temps scolaire, favoriser des relations agréables entre les familles et les professionnels intervenant à l'école (enseignant, personnel de service…), créer des temps et des lieux de rencontres festifs et amicaux entre parents, enfants, enseignants et amis de l'école (soirée bretonne – vente des sapins de noël), collaborer avec la municipalité pour améliorer l'accueil des enfants sur les temps scolaires et péri-scolaires, assurer l'information des parents, apporter son soutien à l'établissement, être le trait d'union entre parents et enseignants.

Cette année a été marquée par une recrudescence du nombre d'adhérents au sein de l'A.P.E.L. (le double par rapport à l'an passé), ce qui prouve que les parents s'intéressent à la vie scolaire de leurs enfants.

Des projets pour cette année 2010-2011

- Pot de rentrée dans les trois établissements,
- vente des bulbes de fleurs (avant la Toussaint),
- vente de sapins de Noël,
- étiquettes pour les cadeaux de Noël,
- photos du père Noël ,
- arbre de Noël le 17 décembre, 20 h, salle des sports,
- recyclage des cartouches d'encre,
- soirée bretonne (19 février),
- participation des parents à l'organisation de la kermesse en juin 2011.

Les membres de l'association participeront aussi à des actions parmi lesquelles : installation d'une table de ping-pong à Luitré. L'A.P.E.L. participera également aux sorties scolaires à raison de 270 € par classes et aux cadeaux pour l'arbre de Noël.

Le nouveau bureau de l'APEL

Il est constitué comme suit : Anne-Cécile Boyère, présidente ; Philippe Delaunay, vice-président ; Karine Legrand, trésorière ; Laetitia Repéssé, trés. adjointe ; Virginie Régnault, secrétaire ; Maryline Paillard, secrét. adjointe. Rodolphe Papineau, Olivier Delaunay, Sylvie Moisson, Cédric Meudec, Muriel Delatouche, Catherine Roger, Mickael Galode, Bruno Delaunay, Frédéric Réte, Denis Delaunay, Jacky Lohier.

Pour contacter le directeur de l'école, Monsieur Peu, appelez le 02 99 97 90 29.

ETAT-CIVIL

Le dire vite et bien

NAISSANCES

BOISGER BLOCH GUEGO Clarisse . *Le Chemin Neuf*
CHEMIN ..... Coralie *La Barboterie*
CHEMIN Elisa ..... *La Barboterie*
COUASNON Louna ..... *La Charrière*
DEFRESNE Louka ..... *10, Résidence des Fontaines*
GOSSE Anne-Clotilde ..... *Le Petit Bouessay*
GUERIN Maël ..... *7, rue de Normandie*
LEBLANC Hugo ..... *Le Haut Montbelleux*
LODÉ Léa ..... *La Galtière*
LODÉ Loan ..... *La Galtière*
MORENO Yoni..... *La Roche*
PARIS Léa ..... *La Hélotière*
QUINTIN-L'ANTON Lison..... *6, rue du Maine*
ROULLEAU Lorenzo ..... *1, rue des Croisettes*
THIÉBAUT Riwal ..... *Laleu*
TOREL Loan Launay ..... *Fusel*

MARIAGES

DERIENCOURT Damien *ST SAUVEUR DES LANDES*
et **DELAUNAY** Laure *3, rue du Poirier*.....
CHANDOR Gwenaël *ST GERMAIN D'ANXURE*
et **RAUT** Virginie *La Denilière* .....
CHEVALLIER Sylvain et **RENARD** Carole
..... *1, résidence des Merisiers*
CHAPRON Sébastien *CHAVAGNE* et
MARCAULT Sophie..... *La Petite Caillère*
GUILLAUME Thomas *PARCE* et
BLIN Marie-Charlotte ..... *22 ter, rue du Vendelais*
HARDY Vincent *SAUTRON* et
BECHU Elodie ..... *La Roche*
OGER Jean-Yves et .....
BEAULIEU Céline ..... *Impasse de la Fontaine*

DÉCÈS

ROYER veuve **CHEMIN** Marie, *95 ans.*
..... *MARPA Résidence St Gilles*
BLANCHET Jean, *82 ans.* ..... *2, rue du Stade*
HARNOIS veuve **COLLERAIS** Adèle, *91 ans.*
..... *MARPA Résidence St Gilles*
BERTEL Gilbert, *60 ans.* ..... *Le Clos-au-Ray*
TURGIS Amand, *89 ans.* ..... *Le Bas Montbelleux*
DUVAL Gérard, *51 ans.* ..... *2, rue St Martin*
DIARD veuve **BALY** Pauline,*101 ans.*
..... *MARPA Résidence St Gilles*
GARDAHAUT Pascal, *47 ans.* ..... *Les Loges*
CHARTIER Jacky, *58 ans.* ..... *5, rue du Vendelais*
TALIGOT Louis, *85 ans.* ..... *La Loitardière*
BEUNET Germain, *91 ans.*..... *La Ferme*
GUILLAUME Lézin, *84 ans.*..... *La Graffardière*
BERTEL veuve **HARNOIS** Denise, *89 ans. La Saudrais*
GODIN Morgane, *18 ans.*..... *Viloret*

Doyenné de Fougères

Les uns partent, les autres arrivent

Le père Bernard Joly, curé de la paroisse de Vitré depuis six ans, vient de rejoindre celle de Fougères. Une nouvelle étape pour ce prêtre dont le parcours a été très rempli.

Il a effectué ses études au séminaire de Rennes, assuré son ministère pendant 18 ans à Châteaubourg,
7 ans à Melesse, 6 ans à Mordelles avant de débarquer à Vitré. Aujourd'hui, le père Joly est assisté, dans sa mission, par le père Matthieu Liger, qui a été ordonné prêtre en juin dernier.

Presbytère de Luitré

Les permanences et l'accueil

Tous les samedis
de 10 h à 12 h.

Tél : 02 99 97 94 33.

Centenaire anniversaire

Les cent ans de **Monsieur Lourdais**

Né le 26 juin 1910 à Louvigné-de-Bais, Monsieur Lourdais a soufflé ses cent bougies. Un anniversaire chaleureux puisque ce fut l'occasion d'organiser une petite fête en son honneur.
Monsieur Lourdais exerçait une activité de cordonnier. Arrivé à Luitré en 1980, il était membre actif du club des loisirs, assidu aux jeux de cartes, aux sorties, aux voyages… Il s'est marié le 3 juillet 1934 à Marcillé-Robert et il a fêté ses noces d'or en 1984, ses noces de diamant en 1994 et ses noces de palissandre en 1999. Depuis 2005, il vit à la maison de retraite d'Ernée où on avait organisé, à l'occasion de ses cent ans, une petite réception amicale à laquelle on avait convié le maire de Luitré.
M. Lourdais était bien sûr entouré de sa famille et de quelques amis.

PERMANENCES

Histoire

Communiqués et autres infos

Cours d'eau et zones humides
12 janvier : une réunion publique

A la demande de la commission locale de l'eau, chargée d'élaborer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Couesnon (SAGE Couesnon), le Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon réalise actuellement un inventaire des cours d'eau et des zones humides sur les 28 communes de son territoire (lire aussi page 11).

Les cartes mises à jour seront présentées aux Luitrées **lors d'une réunion publique, le12 janvier prochain, à 13 h 30, à la salle des fêtes de La Chapelle-Janson.**

Généalogie : Les registres mis en ligne

Les registres paroissiaux et d'état civil de 69 nouvelles communes du département d'Ille-et-Vilaine ont été mis en ligne sur le site **www.archives35.fr.**

Le département passe le cap des deux millions d'images consultables depuis chez soi à partir de la rubrique « archives en ligne » du site internet des Archives départementales.

Numérisation pour le cadastre du département

Les parcelles des 316 communes du département sont mises en lignes sur le site **www.cadastre.gouv.fr**

Il était jusqu'alors consultable uniquement au service du cadastre et en mairie.

Sécurité sociale : l'assurance retraite bretonne

Tous les administrés ont la possibilité de disposer de toute l'actualité sur la retraite 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, d'avoir accès à des informations personnelles en permanence (suivi de leur dossier, montant de leurs derniers paiements, montant pour la déclaration fiscale), d'être mis en relation avec un conseiller retraite du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

Numéro unique : 39 60. Consulter le site sur la retraite du régime général : **www.carsat-bretagne.fr**

Retraite complémentaire
Un numéro utile

Pour préparer son dossier de retraite complémentaire : Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au **0 820 200 189** du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Habitat 35 : plus de proximité

Les locataires d'Habitat 35 disposent d'un numéro de téléphone unique le : **0 810 10 35 35.** 14, rue Pierre Mendès-France Fougère.

SOS Amitié

S.O.S Amitié écoute dans l'anonymat et la confidentialité toute personne en situation de mal-être: dépression, difficultés relationnelles et psychologiques, solitude, deuil, etc.
Vous pouvez appeler à toute heure. Tél 02 99 59 71 71.

Sauver une vie : don du sang

Prochaines collectes : mardi 1er mars et mardi 17 mai de 14 h 30 à 19 h.

Caisse d'Allocations Familiales
le numéro a changé

Le numéro de téléphone de la CAF a changé. Composez maintenant le 0810 25 35 10.

Des courriers mieux distribués

La commune s'implique la Poste pour améliorer la localisation et l'identification des administrés. Prochainement, elle va numéroter les villages comportant de nombreux points de distribution.

Lieux-dits concernés : la Denilière, la Roche, Laleu, Pommeray, Le Bas-Monbelleux, Le Haut-Monbelleux, La Saudrais, Le Chemin neuf, Les Vallées, La Roulière, Feulavoir, La Galtière, La Hunaudais, La Gasnerais, La Graffardière, Villeuneuve. Les habitants de ces villages seront informés de la modification de leur adresse. Des cartes vous seront remises pour communiquer votre nouvelle adresse à vos principaux correspondants.

Par ailleurs, quelques consignes formulées par votre facteur pour faciliter la distribution du courrier.

Equipez-vous d'une boite aux lettres (c'est obligatoire) normalisée (norme NF) pour recevoir les objets volumineux (obligatoire pour les résidences dont le permis de construire a été déposé après le 12 juillet 1979). Placez votre boite à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Evitez les boites en retrait de la voie ou dans la propriété pour les résidences individuelles. Enfin, précisez le nom de toutes les personnes qui résident dans votre foyer surtout si vous habitez un lieu dit ou une voie non numérotés .Si votre boite est intégrée dans une batterie et que votre habitation possède un numéro, indiquez ce dernier sur votre boite à coté de votre nom. Quand vous êtes absent, donnez procuration à un tiers de confiance, vous n'aurez pas à vous déplacer pour récupérer un objet en instance.

7 JANVIER	Galette des rois FA SI LA MUSIC. *20 h 30, St-Pierre-des-Landes.*
7 JANVIER	Arbre de Noël RPI. *20 h, Salle des sports.*
8 JANVIER	Voeux du maire. *11 h, salle des sports.*
14 JANVIER	Galette des rois T.C. Luitré. *20 h 30, mairie.*
23 JANVIER	Galette des rois FC Sud Fougerais. *18 h, La Selle-en-Luitré.*
29 JANVIER	Galette des rois Palets Club. *20 h 30, salle de la mairie.*
19 FÉVRIER	Soirée bretonne galette et crêpes APEL - *20 h, salle de sports.*
26 FÉVRIER	Concert FC Sud Fougerais. *20 h, salle des sports.*
12 MARS	Repas + soirée dansante DLVB. *20 h, Dompierre.*
15 AVRIL	Concours de belote, Club des loisirs. *13 h 30 h, salle de sports*
15 AVRIL	Soirée bol de riz. Secours catholique. *20 h, salle des sports.*
16-17 AVRIL	Randonnées VTT et pédestres. Cyclo club Luitréen. *Journées Dompierre.*
22 AVRIL	Concours de Palets Club des loisirs. *13 h 30, salle de sports.*
24 AVRIL	Soirée familiale FCSF. *Journée, salle des sports.*
30 AVRIL	Concours de palets Palet Club Luitréen. *Salle de sports.*

6 MAI	Repas club des Loisirs. *12 h à Dompierre.*
7-8 MAI	Open de fléchettes. *Journée, salle des sports.*
8 MAI	Célébration armistice. Anciens combattants.
13 MAI	*Fête de la pêche. Club des loisirs. Les Vallées.*
21 MAI	Concert Fa Si La Music. *20 h, Dompierre.*
21 MAI	Loto FCSF. *20 h, Beaucé.*
27 MAI	Tournoi Volley DLVB (challenge D. Boutros) *19 h, salle intercom.*
28 MAI	Carnaval + soirée dansante. Comité des fêtes. *Journée, salle de sports et terrain.*
1er JUIN	Loto Acca. *Journée, salle de sports.*
2 JUIN	Tournoi de foot FC Sud Fougerais. *10 h, Beaucé.*
5 JUIN	Sortie annuelle «La Jean Louis Chartrain» CCLD. *Journée, plan d'eau et alentours.*
18 JUIN	Repas association du Clos Paris. *Journée au lotissement des Clos Paris.*
18 JUIN	Repas association des Rochers. *Journée au lotissement des Rochers.*
19 JUIN	Assemblée générale ACCA. *10 h, mairie.*
24 JUIN	Assemblée générale DLVB. *20 h 30, Dompierre.*
26 JUIN	Repas suivi de la Kermesse du RPI Luitré-La Selle-Dompierre. *Midi et après-midi, salle sports et terrain de sports.*
3 JUILLET	Fête du sport (basket et volley DLVB). *terrain + salle de sports.*
9 JUILLET	Repas de l'association des Merisiers. *Soirée au lotissement des Merisiers.*
11 JUILLET	Concours de palets Welcome's Bar. *Journée terrain des sports.*

6 AOÛT	*Repas de l'association Croisette Stade. Quartier Croisette.*
2 SEPT.	Soirée de clôture Centre de loisirs d'été AFR. *20 h, salle multifonctions.*
2 SEPT.	Concours de belote. Club des loisirs. *Après-midi salle des sports.*
3 SEPT.	Concours régional de palets. Palets Club. *Terrain ou salle des sports.*
9 SEPT.	Concours de palets Club des loisirs. *Après-midi des sports.*
9 SEPT.	Mini Forum assos : inscriptions activités. *20 h, mairie.*

24 SEPT.	Repas + soirée dansante, Palets Club. *20 h, Dompierre.*
13 OCT.	Assemblée générale APEL. *20 h 30, mairie.*
14 OCT.	Assemblée générale AFR (Familles rurales). *20 h 30, mairie.*
21 OCT.	Assemblée générale de Fa Si La Music. *20 h 30, mairie.*
19 NOV.	Soirée Sainte-Cécile. Fa Si La Music. *19 h à Dompierre.*
2-3 DÉC.	Téléthon. *Terrain et salle des sports.*
6 DÉCEMB.	Assemblée générale Club des loisirs. *A Dompierre.*
16 DÉC.	Arbre de Noël RPI. *20 h, salle des sports.*
18 DÉC.	Passage du père Noël. Comité des fêtes. *Dans le bourg.*